



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux ;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN.

3. OBJET : C.P.A.S. d'ANDENNE - Approbation des modifications budgétaires 2024/1 service ordinaire et service extraordinaire

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L1122-20 alinéa 1^{er}, L1122-26 §1^{er}, L1122-27, L1122-30, L1321-1 16^o et L 3221-5 ;

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale telle que modifiée, spécialement ses articles 88 et 106 ;

Vu la délibération du 11 décembre 2023 aux termes de laquelle le Conseil de l'Action sociale arrête son budget 2024 ;

Vu sa délibération du 18 décembre 2023 approuvant ce budget ;

Vu la délibération du 28 octobre 2024 aux termes de laquelle le Conseil de l'Action sociale arrête les modifications budgétaires 2024/1 service ordinaire et service extraordinaire ;

Attendu qu'il s'avère indispensable d'apporter des adaptations à certains crédits prévus au budget initial de l'exercice 2024 ;

Que lesdites adaptations de crédits n'affectent en rien le montant de la dotation communale ordinaire 2024 telle que fixée au budget initial 2024 ;

Vu les modifications budgétaires 2024/1 service ordinaire et service extraordinaire, dressées par Madame Valérie DUCHESNE, Directrice financière du C.P.A.S. d'ANDENNE ;

Considérant que les modifications budgétaires 2024/1 service ordinaire et service extraordinaire telles que remises à la Direction des Services financiers de la Ville d'ANDENNE correspondent à la réalité des recettes et des dépenses auxquelles le C.P.A.S. peut s'attendre pour l'exercice 2024 et répondent par ailleurs aux prescrits des dispositions de la Loi organique, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, du R.G.C.C. et de la circulaire budgétaire ;

Vu l'avis de la Commission budgétaire du C.P.A.S. d'ANDENNE réunie le 16 octobre 2024 ;

Attendu que les modifications budgétaires 2024/1 présentent la situation suivante :

MB 2024/1	Service ordinaire		
	Recettes	Dépenses	Résultats
Ex. propre	22.374.466,17	22.651.121,11	-276.654,93
Ex. antérieurs	376.429,87	142.083,94	234.345,93
Fonds réserve	42.309,00	0,00	42.309,00
TOTAL	22.793.205,04	22.793.205,05	0,00

MB 2024/1	Service extraordinaire		
	Recettes	Dépenses	Résultats
Ex. propre	300.000,00	487.460,00	-187.460
Ex. antérieurs	162.000,00	110.585,19	51.414,81
Fonds réserve	187.460,00	51.414,81	136.045,19
TOTAL	649.460,00	649.460,00	0,00

Sur la proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique ;

DECIDE PAR 19 OUI (PSD@ ET MR) ET 8 NON (AD&N) :

Article 1^{er} :

D'approuver le service ordinaire et le service extraordinaire de la modification budgétaire 2024/1 du Centre Public d'Action Sociale d'ANDENNE.

Article 2 :

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à la Présidente du Conseil de l'Action sociale.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS